

# BOIGNY SUR BIONNE



BOIGNY — Pont sur la Bionne

**BULLETIN MUNICIPAL N° 150**  
**OCTOBRE 2023**

# Mairie

3 rue de Verdun  
45760 Boigny sur Bionne  
02 38 75 21 32  
[mairieboignysurbionne.fr](http://mairieboignysurbionne.fr)

 Page facebook : Municipalité Boigny sur Bionne

## Ouverture de la Mairie

Lundi, mercredi, et vendredi : 9h - 12h et 14h - 17h  
Mardi et jeudi : 14h - 17h

## Accueil téléphonique

du lundi au vendredi  
de 9h à 12h et de 14h à 17h

150 <sup>e</sup> numéro !.....	3
École et Enfance / jeunesse.....	8
Nos entreprises : Alex Olivier.....	12
O'Tempo édition 2023 .....	14
Une page, une histoire... Boigny autrefois... ..	16
L'actualité des associations.....	17
Côté sport .....	21
Travaux.....	22
En bref .....	23
Agenda.....	26

Directeur de la publication : Luc Milliat – Maire de Boigny sur Bionne

Rédaction : Valérie Vitoux

Photos : Mairie de Boigny sur Bionne

p. 16 : Yann Hervis

p. 18b : La Mascarade

p. 3, 5, 6, 7, 14, 15, 18a, 20, 21, 22 : Claude Humbert

Mise en page : **VINGT MILLE LIEUX**

Imprimé par Prévost-Offset – 02 38 54 44 89

Dépôt légal octobre 2023 – Mairie de Boigny sur Bionne

02 38 75 21 32

[boigny.com45@gmail.com](mailto:boigny.com45@gmail.com)



Papier issu de pâtes  
produites à partir  
de forêts gérées  
durablement



# 150<sup>e</sup> numéro !



C'est parfois un peu vertigineux de regarder en arrière !

En juin 1977, une jeune équipe d'élus se lance dans l'aventure de réaliser un journal municipal.

Machines à écrire, ronéotypeuses, et beaucoup de soirées passées à écrire, imprimer et monter à la main ce bulletin d'information, indispensable pour maintenir un lien avec nos concitoyens.

46 ans plus tard, les moyens ont changé, mais le but est le même : vous tenir informés de ce qui se passe dans notre village.

En 46 ans, les normes, les règles, ont changé et demandent toujours plus d'énergie humaine pour faire avancer les choses.

À force de penser autrement, nous avons expérimenté, et démontré, que d'autres méthodes de gestion des eaux et des arbres — ou des deux en même temps —, existent et sont efficaces. Cela a permis de faire bouger certaines lignes, dans les services de la métropole, mais également dans d'autres structures d'envergure régionale.

Et j'avoue avoir été surpris de l'engouement des différents organismes venus visiter notre commune, apprendre et comprendre nos idées, nos méthodes.

Boigny fait école. Ce n'était pas le but, mais finalement, si on participe à ce que d'autres élus, services, collectivités en viennent à évoluer de façon vertueuse, et bien, ne boudons pas notre plaisir. Soyons en fiers, et continuons à réfléchir et à nous remettre sans cesse en question sur nos pratiques.

Être une commune de taille modeste n'a jamais empêché Boigny de penser grand.

Il y a 40 ans, on ne s'interdisait pas de penser grand en accueillant Dior, IBM, Lexmark.

C'est toujours le cas. Le festival O'Tempo qui monte, notre fête de la St Pierre qui se réinvente, nos entreprises qui voient grand — comme Alstef, devenu groupe international —, ou une deuxième place au niveau national dans le concours des capitales françaises de la biodiversité.

Tout ça, c'est Boigny et l'ambiance, cette qualité de vie, c'est vous qui la faites (fête), en participant et pour certains, en créant ces événements.

Luc Milliat, Maire

A handwritten signature in black ink, appearing to be 'Luc Milliat', written over a light blue rectangular background.

C'est en juin 1977 que le premier bulletin municipal a vu le jour. À l'origine de cette idée, Francis Oliver (maire de 1977 à 2008) et son équipe.

Comme il est écrit dès la première page de ce numéro 1 :

« Souhaité par beaucoup, nous espérons qu'il recueillera l'approbation de tous.

En effet, pourquoi un bulletin municipal ? Eh bien, pour informer objectivement les Boignaciens sur ce qui se passe dans leur commune.

Nous voulons en faire un trait d'union dont les lignes sont ouvertes à tous dans les rubriques les plus variées... »

Le premier bulletin était lancé, dactylographié, photocopié, assemblé et distribué par les élus.

« Les premiers bulletins... les bénévoles, surtout élus, pas de financement communal, on faisait tout, écriture, relecture, frappe à la machine, tirage avec un "engin" prêté (les copains y ont passé des nuits et des week-ends à tirer page par page !!!), assemblage, et distribution, toujours par des bénévoles!!! Cette solidarité, en même temps resserrait les liens »

Francis Oliver, Maire de 1977 à 2008,  
propos recueillis en septembre 2023

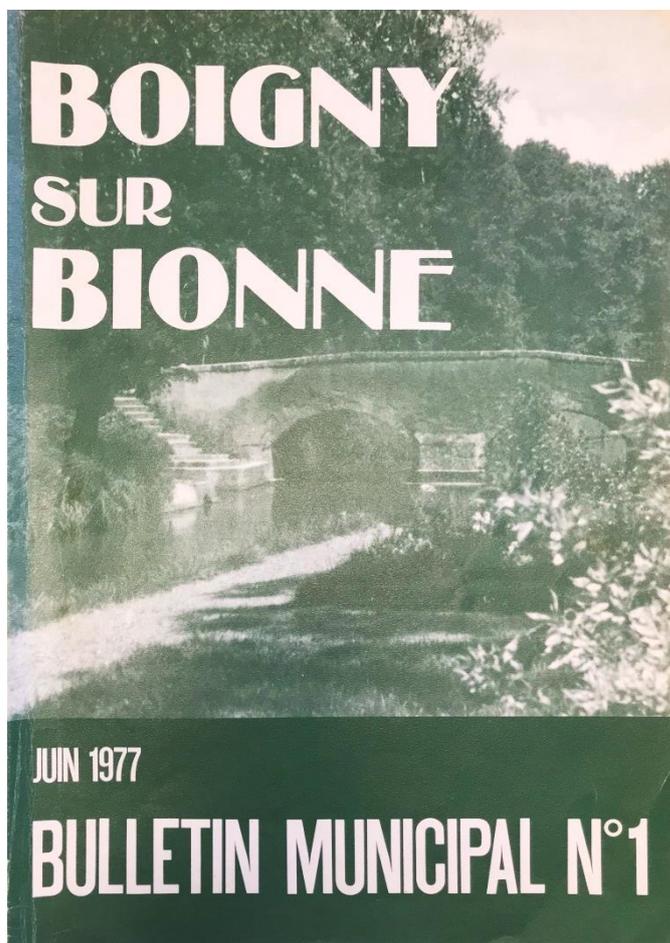
« Nous nous installions sur les grandes tables de la salle du conseil municipal. Le pochoir était fixé au tambour du photocopieur. Quand une feuille avait été reproduite le nombre de fois nécessaire, nous changions le pochoir et recommençons. Nous faisons cette opération autant de fois qu'il y avait de pages dans le bulletin.

Des tas de feuilles, de la première page à la dernière étaient disposés à la suite et les élus prenaient les pages les unes après les autres. En bout de fil, les bulletins étaient reliés, prêts à être distribués. Nous avons passé des bonnes soirées, dans une ambiance amicale et chaleureuse. »

Victor Ivaldi, Adjoint au Maire de 1983 à 2008,  
propos recueillis en septembre 2023

Aujourd'hui, peu de choses ont changé. Le bulletin est écrit par les élus, les services de la commune, les associations, et parfois par des Boignaciens.

La mise en page est réalisée à titre gracieux par une association de Boigny, l'impression est confiée à un prestataire et la distribution est toujours faite par les élus. Le bulletin municipal s'appelle maintenant L'Écho de Boigny mais l'idée est toujours la même : informer, échanger et créer un lien, un trait d'union avec les habitants.



## Forum des associations et concert de la rentrée

Le forum des associations et le concert de la rentrée ont eu lieu samedi 9 septembre sur l'île de la Bionne. Les fortes chaleurs n'ont pas empêché les Boignaciens de venir à la rencontre de la quinzaine d'association qui avait répondu présente et nous les en remercions.

La Xapet' Banda avait chauffé le public dès le début d'après-midi. Le club de rugby a géré la nourriture et la boisson et le groupe The Satsiguys s'est occupé de l'ambiance.

## Des Danois à Boigny

Jeudi 14 septembre, une délégation danoise de 11 élus de la région du Jutland Central accompagnée d'agents et d'élus de la Région Centre Val de Loire sont venus à Boigny pour voir notre façon de gérer l'eau pluviale. Nous avons commencé la visite par la cour de l'école et sa conception innovante puis nous leur avons montré nos différents bassins d'orage et enfin le SIBCCA a présenté les travaux réalisés le long de la Bionne.

Nous avons mis en avant l'importance de l'arbre pour capter l'eau en cas de pluies intenses et comme îlot de fraîcheur grâce à l'évapotranspiration de ses feuilles.

## Visite du jury des villes et villages fleuris

Le 24 août nous avons reçu le jury des villes et villages fleuris.

Nous avons obtenu une deuxième fleur, il y a 3 ans, grâce au travail acharné de nos agents. Le but des élus et des agents était de conserver cette seconde fleur. C'est chose faite avec un en plus les encouragements du jury pour aller plus loin.

## Concours des maisons fleuries

Le jury, constitué d'élus et d'agents communaux, a déambulé dans la commune à la recherche de maisons, balcons, terrasses, devant de mur et jardins fleuris.

Notre choix a été envoyé à la Shol qui les a validés.

Les lauréats pour l'année 2023 sont :

- catégorie habitation particulière avec jardin : M. et Mme Perrault, 8 rue de la sente aux veneurs
- catégorie balcon, terrasse et pied de mur : M. Baudu, 103 Les Barres
- catégorie jardins potagers collectifs : l'ensemble des jardins collectifs de l'AOJOF



## Hommage à Gérard Ragonnet

Gérard Ragonnet a passé sa jeunesse entre Ardon et La Ferté-Saint-Aubin, où il a appris le métier de mécanicien. Il effectue tout son service militaire en Algérie. En 1966, il épouse Monique et ils auront deux fils. Après une vie de déplacement pour le travail, ils décident de faire construire leur maison aux Tertres et reprennent le magasin presse et papeterie La Cadotière.

Il était, depuis de nombreuses années, avec ses camarades, l'image boignacienne de la FNACA dont il était le président depuis 1996. Il ne ratait aucune cérémonie patriotique. Toujours souriant, avec un bon mot pour chacun, nous avons plaisir à échanger avec lui. L'ensemble des élus adressent leurs plus sincères condoléances à sa famille et à ses camarades.



**FOUILLES  
ARCHÉOLOGIQUES  
2019-2021**

*Conférence de restitution par  
Jérôme Besson (Archeodunum)  
Documentaire de Claude Humbert*

**Mercredi 18 octobre 2023  
à 20h30**

**Foyer socio-culturel  
Pierre Brûlé  
BOIGNY  
SUR BIONNE**

Boigny  
Bionne

VINGT-LEUX

ARCHEODUNUM  
INVESTIGATIONS ARCHÉOLOGIQUES

nexity

## Restitution des fouilles archéologiques

Mercredi 18 octobre à 20h30 aura lieu au Foyer Pierre Brulé, la conférence de restitution des fouilles archéologiques qui se sont déroulées à la ZAC de la clairière en 2019 et 2021. La conférence sera précédée d'un court-métrage de Claude Humbert sur le travail des archéologues.



## Inauguration du monument des fusillés du 7 août 1944

Le 19 août dernier a eu lieu, en présence de nombreux militaires, porte-drapeaux, officiels et habitants, l'inauguration de la stèle des fusillés du 7 août 1944 dans le parc de Charbonnière. Ce monument, érigé après la Seconde Guerre mondiale à l'emplacement du massacre, avait été déplacé le long de la route nationale pour faciliter les cérémonies. La circulation sur cette route étant devenue trop importante, les cérémonies avaient cessé. La municipalité a fait rénover la stèle et remis le monument à son emplacement d'origine.

Une seconde cérémonie a ensuite eu lieu dans le cimetière communal. Grâce aux services communaux et au Souvenir Français, la tombe du soldat Ulysse Pourcelot a été rénovée (cf. Écho de Boigny n°149).



# École et Enfance / jeunesse

## La rentrée des classes

213 enfants ont pris le chemin de l'école Montesquieu ce lundi 4 septembre, 141 en élémentaire, 67 en maternelle et 5 en classe plume.

À l'école maternelle, Mme Amice a remplacé Mme Avignon, et à l'école élémentaire Mme Barrouillet a été remplacée par Mme Valle.

## Clap de fin des travaux dans la cour de l'école

Entamés en juillet 2022, les travaux de la cour de l'école sont officiellement terminés.

Suite à un problème météorologique lors de la pose du béton drainant beige en août 2022, cette partie a dû être refaite cet été. Les conditions climatiques, moins chaudes que l'année dernière, ont permis de poser ce revêtement dans d'excellentes conditions.

Il ne manquait plus que la pose du mur d'escalade, ce qui a été fait le vendredi 22 septembre.

Cette cour a été voulue, pensée, imaginée par les enfants, les enseignants et les animateurs. C'est une cour novatrice avec un revêtement en béton drainant qui permet une infiltration optimale des eaux pluviales. Mais aussi beaucoup de plantations : environ 30 % de la cour a été végétalisée avec des plantes, des arbustes et des arbres qui à terme créeront de l'ombre sur la cour mais aussi sur les classes et rafraîchiront l'air en cas de fortes chaleurs.

Cette cour d'école fait école : plus d'une trentaine de structures — départements, régions, office de biodiversité, autres communes, y compris d'autres pays — sont venus visiter notre cour et s'en inspirer.



## L'association des Parents d'Élèves de l'École de Boigny-sur-Bionne (APEBB)

L'association organise différents événements pour les élèves de l'école Montesquieu : kermesse annuelle, bourse aux jouets, etc. et est partenaire de l'équipe enseignante pour organiser les temps forts de l'année scolaire auprès des enfants.

Les bénéfices récoltés lors de ces événements sont reversés à la coopérative scolaire pour l'achat de mobilier, de matériel informatique, de jeux, de matériaux divers et pour les sorties scolaires... donc au profit de tous les élèves !

Et pour que cela continue, n'hésitez pas à nous rejoindre !

Président : M. Romuald François

Contact : [apebb.montesquieu@gmail.com](mailto:apebb.montesquieu@gmail.com)



L'Association des Parents d'Élèves de Boigny-sur-Bionne organise

**Dimanche 12/11/23 de 9h à 16h**

FSC Salle de la Caillaudière - Boigny-sur-Bionne

une **BOURSE AUX JOUETS**

Vêtements, livres, jouets pour enfants, puériculture

Emplacement : 10€ la table de 2 mètres

Inscription sécurisée en ligne avant le **5/11/23** via le flashcode :

ou via l'adresse :

<https://www.helloasso.com/associations/association-des-parents-d-eleves-de-boigny-sur-bionne/evenements/bourse-aux-jouets-apebb-2023>



<<< Un email de confirmation vous sera adressé avec les modalités de l'événement. >>>

Si vous avez des questions ou si vous rencontrez des difficultés pour vous inscrire contactez-nous à l'adresse suivante : [apebb.montesquieu@gmail.com](mailto:apebb.montesquieu@gmail.com)

**VENTE SUR PLACE**  
salé / sucré / boissons

Vous avez des talents en cuisine, ou pâtisserie, aidez-nous pour la buvette avec des cakes sucrés ou salés, gâteaux, quiches,...

Les bénéfices de cette manifestation seront intégralement reversés à la coopérative scolaire de l'école de Boigny au profit de tous les enfants !

## Le centre de loisirs

L'accueil de loisirs de Boigny a connu un bel été en termes d'effectifs. En juillet, environ 80 enfants ont profité des activités proposées par l'équipe de huit animateurs sur le thème de la vie de château. Des sorties aux châteaux de Sully sur Loire, Meung-sur-Loire et Fréteval (Loir-et-Cher), une expérience d'orientation dans le labyrinthe de Beaugency, des mini-camps à Sully et Beaugency, une intervenante tir à l'arc et sarbacane, des structures gonflables, des activités créatives et des grands jeux organisés par les animateurs : les enfants ont été gâtés.

En août, une soixantaine d'enfants ont pu bénéficier d'une multitude d'activités : sorties piscine, château de Villesavin, commanderie d'Arville, intervenant médiéval avec fabrication de potions, musée du théâtre forain... tout un programme !

Le Kiosque n'est pas en reste : une trentaine de jeunes ont fréquenté la structure, un record depuis bien longtemps. Des sorties à la piscine, au Soccer Five, la réalisation d'un Cluedo interactif pour les enfants du centre de loisirs, un jeu de piste à Orléans et plein d'autres activités ont été proposées.

La structure sera ouverte cette année un vendredi soir sur deux durant toute l'année scolaire (1<sup>ère</sup> soirée le 15 septembre). Noémie attend les jeunes nombreux et motivés pour ces soirées !

Une nouveauté cette année, nous avons accueilli les jeunes Martarais sur nos deux structures grâce à une convention entre nos deux communes, tout le monde était ravi de cette entente.



## **Restaurant scolaire et ATSEM : du nouveau à l'école Montesquieu**

Depuis un an, Christophe Maupou est aux commandes du restaurant scolaire de la commune. M. Maupou débute en apprentissage à 15 ans dans le Pithiverais. S'en suit diverses expériences sur Paris, Montpellier et de nouveau dans la région Centre-Val de Loire au sein de restaurants, maison de retraite puis dans la restauration collective d'entreprise. Après une longue carrière auprès d'un public d'adultes et toujours avec la même exigence sur ce qu'il propose à manger, un nouveau challenge s'offre à lui : celui de nourrir nos petits écoliers. C'est avec gaieté qu'il remplit cette mission depuis septembre 2022. Les attributions du responsable du restaurant scolaire sont diverses : la gestion du personnel, l'élaboration et la préparation des menus et bien sûr la proximité avec les enfants pour leur transmettre une éducation au goût. Une des volontés de Christophe Maupou est de proposer des animations afin de faire découvrir des produits locaux et de saison mais également de développer le plaisir de l'alimentation. En ce début d'année, une animation autour du rugby a eu lieu et une prochaine en octobre autour du chocolat est en préparation. Afin de l'aider dans ses fonctions, Magali Gaillet a intégré l'équipe communale comme adjointe au restaurant scolaire. Après 17 ans sur la commune de Mardié et une connaissance accrue du jeune public c'est tout naturellement que ce binôme est devenu complémentaire. Magali est un soutien tant dans les cuisines que sur le plan administratif. Un travail d'équipe aux services de nos enfants.



Magali Gaillet et Christophe Maupou

Du côté des ATSEM (agent territorial spécialisé des écoles maternelles), la rentrée scolaire a permis d'accueillir Aurélie Thibault et Lydia Coutac. Mme Thibault arrive de la commune de Saran où elle exerçait en tant qu'ATSEM à l'école du Bourg. L'envie d'une structure plus petite et d'un environnement tranquille l'ont amené à postuler sur notre commune.

Du côté de Mme Coutac, après la Guadeloupe et une carrière dans l'enseignement privé, c'est au sein de la mairie de Saint-Jean-de-Braye qu'elle a exercé, et passé le concours d'ATSEM. Après avoir postulé à plusieurs endroits, c'est à Boigny qu'elle choisit de poursuivre son métier dans la convivialité.

Pendant les temps périscolaires et les temps de classe, Lydia et Aurélie accompagnent les enfants dans le développement de leur autonomie et apportent une aide dans la préparation matérielle des activités pédagogiques aux côtés des enseignantes. La patience et l'énergie sont essentielles pour mener à bien leurs missions tout au long de la journée. Pour Aurélie et Lydia, la reconnaissance des enfants, les voir grandir, évoluer est un privilège du métier.



Aurélie Thibault et Lydia Coutac

## Des départs

Jeudi 21 septembre, les agents, les élus, les anciens élus, les amis, les familles étaient réunies autour de Françoise et d'Edouard.

Françoise est arrivée parmi les agents de la commune en 1998 sous le mandat de Francis Oliver. Elle a commencé par des missions d'entretien des locaux et d'assistance aux enfants pendant le repas du midi. Mais rapidement, elle a souhaité travailler exclusivement avec les enfants. Elle a passé son CAP petite enfance en 1999 puis le concours d'ATSEM en 2000. Les années scolaires ont défilé d'abord avec Mme Lane comme directrice puis Mme Jolly. Françoise était très appréciée des parents comme des enfants mais aussi de ses collègues qui aimaient sa bonne humeur et sa gentillesse. Bonne retraite Françoise !

Edouard a été embauché par Francis Oliver le 18 mars 1983 au poste d'employé de cuisine. Trois ans plus tard, il obtient son CAP et en 1987 il est nommé responsable adjoint du service restauration avec Dominique Vivet comme chef. Ce binôme va fonctionner pendant 33 ans, jusqu'au départ en retraite de Dominique. Les enfants n'oublieront pas les immenses bûches de Noël, les plats assaisonnés de multiples épices, curry, colombo et même piment. Nous comprenons pourquoi, lorsque les enfants arrivent au collège, ils trouvent la cuisine fade. Bonne retraite Edouard !



Christelle Loux et Charlotte Ozog

## L'équipe du CCAS s'agrandit

Après 2 ans comme référente maternelle au sein de l'équipe d'animation et directrice du centre de loisirs, Christelle Loux intègre l'équipe du centre communal d'action sociale au côté de Charlotte Ozog.

Mme Loux est chargée du CLIC (centre local d'information et de coordination) avec notamment la volonté de conseiller, informer et orienter les aînés et leur famille.

Des projets intergénérationnels entre les seniors et les enfants de la commune ainsi que la reprise des activités proposées aux aînés sont à l'étude. Le traditionnel repas des anciens est en préparation pour la fin de l'année.

# Nos entreprises : Alex Olivier

**L’Echo de Boigny (EB) :** Bonjour Catherine Houvion, vous êtes la directrice de la Chocolaterie Alex Olivier, vous êtes accompagnée de Corinne Lépinay, chargée de communication, merci à toutes les deux de nous consacrer quelques instants.

**Catherine Houvion :** Merci à vous. Nous sommes installés sur Boigny depuis 2014, mais notre entreprise connue sous le nom de FDL Alex Olivier est établie à Neuville aux Bois depuis 1986.

**EB :** Pourquoi être venus sur Boigny ?

**Catherine Houvion :** En 2007, la chocolaterie Alex Olivier rejoint le groupe Initiatives et développe les ventes solidaires avec « les Chocolats du cœur » qui permettent aux associations scolaires, aux clubs sportifs, etc. de financer leurs projets par le biais d’achats groupés de chocolats à Noël ou à Pâques. L’entreprise connaît alors un développement significatif de son activité et, à Neuville, nous nous retrouvons trop à l’étroit.

**EB :** Où sont vendus vos chocolats ?

**Catherine Houvion :** Nos chocolats sont vendus sur l’ensemble du territoire national via tous types d’associations. Nous répondons également aux appels d’offre des collectivités ou autres institutions. De Boigny à Orléans, de la métropole au département, de Grenoble à Dijon, vous trouverez sans aucun doute un ballotin Alex Olivier sous le sapin.

**EB :** Quelle partie de votre activité est réalisée sur Boigny ?

**Catherine Houvion :** Compte tenu de nos volumes de production, on peut qualifier notre activité de semi-artisanale. Nos ateliers de fabrication sont à Neuville-aux-Bois, la préparation de commandes et l’expédition sont à Boigny. Nous avons une boutique sur chacun des sites. Celle de Neuville est permanente, celle de Boigny est ouverte d’octobre à Pâques. Nous proposons aussi la vente en ligne sur notre site internet : alexolivier.fr. À Neuville-aux-Bois, nous organisons des visites guidées et des ateliers chocolat, et nous avons des installations pour accueillir les entreprises en séminaire.

**EB :** On vous connaît pour vos chocolats, que faites-vous d’autre ?

**Catherine Houvion :** Notre cœur de métier, c’est le bonbon de chocolat avec un très large choix de chocolats fourrés que nous commercialisons en ballotins, et bien sûr les moulages de Pâques. Nous produisons également des tablettes, de la pâte à tartiner, des pâtes de fruit, de la confiture et des

chocolats à la liqueur. Nous sommes engagés dans le commerce équitable depuis 2007, et nous avons développé une gamme de produits bio depuis 2009.

**EB :** Parlez-nous de vos salariés...

**Catherine Houvion :** Sur le site de Neuville, nous sommes passés de 25 salariés en 2007 à 120 collaborateurs actuellement, plus une centaine d’intérimaires sur les périodes de Noël et Pâques. Quinze chocolatiers, un service de recherche et développement et des groupes d’experts-testeurs travaillent quotidiennement pour offrir la meilleure qualité, et proposer des nouveautés chaque année.

Sur le site de Boigny, nous sommes en moyenne 7 permanents, et nous embauchons environ 200 intérimaires (profils préparateurs de commande et caristes) sur les 3 mois qui précèdent Noël, qui travaillent en 3 x 8. J’en profite pour lancer un appel aux Boignaciennes et Boignaciens qui pourraient être intéressés.

**EB :** Vous communiquez beaucoup sur « Les Chocolats du Cœur », en quoi cela consiste ?

**Corinne Lépinay :** Nous sommes partenaire de l’association Mécénat Chirurgie Cardiaque depuis 2009 en accompagnant le bateau Initiatives Cœur et sa skipper Sam Davies sur toutes les grandes courses à la voile (Vendée Globe, Route du Rhum, Transat Jacques Vabre...) pour sauver des enfants malades du cœur. Chaque course est l’occasion de porter un message de solidarité et de sensibiliser le public à l’action de Mécénat Chirurgie Cardiaque qui opère des enfants souffrant de graves malformations cardiaques. Cette association, qui compte plusieurs chirurgiens cardiaques, s’occupe de la détection des enfants principalement en Afrique, de leur accueil pré et post opératoire dans des familles françaises bénévoles et bien sûr de l’opération. Chaque opération coûte environ 12 000 €. Depuis l’origine, l’association a permis l’opération de plus de 4 000 enfants dont plus de 360 grâce à Initiatives-cœur.

Nous organisons aussi, les deux ou trois week-ends qui précèdent Pâques, des ateliers solidaires pour les enfants de 2 à 14 ans accompagnés de leur famille, et nous reversons la participation de 2 € à l’association Mécénat Chirurgie Cardiaque. Chacune de ces journées, environ 1 000 participants viennent créer leur moulage de poule, lapin, œufs de Pâques... ils repartent avec leur réalisation et cette mobilisation permet de contribuer au financement d’opérations du cœur d’enfants défavorisés.

**EB :** Comment peut-on participer ?

**Corinne Lépinay :** Il faut s'inscrire, toutes les informations sont sur notre site internet alexolivier.fr dans les semaines qui précèdent les ateliers solidaires de Pâques.

**EB :** Quelques mots sur les valeurs de votre entreprise ?

**Catherine Houvion :** Elles sont nombreuses, je ne vous en cite que trois : la solidarité avec nos engagements pour le commerce équitable, notre soutien aux associations et en particulier envers Mécénat Chirurgie Cardiaque, la responsabilité sociale par l'accueil de personnes en situation de handicap, des partenariats avec des ESAT locaux et au sein de l'entreprise par le respect de l'égalité femmes/hommes et enfin la préoccupation du bien-être au travail, la responsabilité environnementale, avec une gamme de chocolats issus de l'agriculture biologique mais également dans le choix des emballages recyclables et éco responsables.

**EB :** Merci pour le temps que vous nous avez accordé et pour vos insertions publicitaires dans l'Echo de Boigny. Votre entreprise porte de belles valeurs et vos chocolats sont délicieux. Nous transmettons tous vos messages aux Boignaciennes et Boignaciens qui pourraient être intéressés par votre boutique, vos ateliers solidaires et vos offres d'emplois temporaires.

## Nos entreprises

Une nouvelle entreprise s'est installée aux Tertres, un service traiteur, **L'Art des mets**.

Nous ne manquerons pas de vous la présenter plus en détail dans un prochain numéro.

Contact : 06 47 56 07 42

lart.desmets45@gmail.com



# O'Tempo édition 2023



Matmatah



Danakil





Malo'

## Immersion chez les bénévoles

Pour cette 3<sup>e</sup> édition du festival O'Tempo, nous avons choisi de vous emmener du côté des bénévoles. C'est grâce aux 200 bénévoles présents cette année que vous avez pu vivre cette édition 2023. Voici le retour d'expérience de huit d'entre eux.

### Aurélia

Habitante de St Jean de Braye, c'est la 3<sup>e</sup> fois qu'Aurélia est bénévole sur le festival. Son envie d'expériences nouvelles l'a menée jusqu'ici. En venant à O Tempo, elle partage avec les autres bénévoles son envie de découvrir l'envers du décor. Son poste consiste à aider pour le montage, installer les boissons et le décor.

### Stéphane et Cédric

Pour sa troisième participation en tant que salarié du festival, Stéphane est en charge d'installer l'électricité sur tout le site en dehors de la scène. Il a renouvelé son engagement car la bonne ambiance est toujours présente.

Cédric le Fleurysois en est à sa deuxième participation. Il a eu accès facilement à son poste grâce à sa profession d'ébéniste. Son travail est concret et s'effectue dans la bonne humeur grâce à la bonne ambiance au sein du groupe de bénévoles.

### Fanny, Juliette, Muriel et Cassandra

Sur le festival, les filles sont en charge des loges, de l'accueil des artistes et pour Cassandra, de la logistique. Elles ont consacré la plupart de leur temps à monter les loges et à installer la décoration pour le confort des artistes. Ce poste est sélectif car il faut être sérieux et appliqué. D'après elles, un des avantages c'est de côtoyer les artistes mais « ce n'est pas l'objectif » de leur engagement. Cependant elles s'accordent à dire que la charge de travail est conséquente et que c'est un des postes où on travaille le plus.

### Charlotte

Charlotte est responsable des bénévoles pour sa troisième participation au festival. Elle a d'abord été festivalière en 2021 puis volontaire pour l'édition 2022. Elle confirme l'accroissement du nombre de volontaires. Pour elle l'avantage d'être bénévole c'est de vivre d'autres expériences, rencontrer de nouvelles personnes, de tout milieu et tout âge. Charlotte revient aussi sur la bonne ambiance et la famille que forme l'équipe de bénévoles.

Pour la plupart, l'inscription s'est faite via le site O'Tempo mais aussi par le Facebook de la mairie de Boigny-sur-Bionne et celui du festival ou encore par des contacts et du bouche à oreille.

Tous s'accordent à dire que l'ambiance est familiale et que la bonne humeur règne. De plus un des avantages majeurs c'est évidemment d'assister aux concerts.

Si l'aventure vous tente vous savez où vous rendre en 2024 !

Louise Poirier



# Une page, une histoire... Boigny autrefois...

## De Boignacum à Boigny-sur-Bionne

À l'époque gallo-romaine, beaucoup de noms de lieux étaient dérivés du nom de la famille propriétaire de ce lieu, que cette famille soit d'origine romaine ou gauloise. Les gentilices<sup>1</sup> romains se terminaient souvent par **-acus** (et le nom gaulois par **-aco**). Le nom du lieu se terminait en conséquence par **-acum** (jamais par **-acium**).

Un chapitre entier sur cette terminaison a été écrit par Jacques Soyer, directeur des Archives du Loiret de 1904 à 1935, dans ses *Recherches sur l'origine et la formation des noms de lieux du département du Loiret*, parues en dix parties, de 1933 à 1952, dans les *Bulletins de la Société archéologique et historique de l'Orléanais*. Il explique (chapitre III, 13) que « cette série de noms est la plus riche de la toponymie française ; elle l'est en particulier dans notre département, qui est concerné par plus de 200 lieux, dont 67 communes, la quasi-totalité étant la déclinaison d'un gentilice romain, les autres d'un homme gaulois. »



Yann Hervis - Esquisse de la fresque Convergence

Les recherches de J.-F. Nicolas à la Médiathèque d'Orléans, en février 1997, lui ont permis de tracer l'évolution du nom de notre village :

1154 : dans une charte latine, Boigny est écrit **Boigniacum**.

1164 : dans une bulle papale d'Alexandre III, la rivière de Bionne est nommée **Biona**.

1259 : dans le cartulaire de l'abbaye de Voisins (Saint-Ay), la rivière est nommée **Bionna**.

1282 : dans une charte latine, Boigny est écrit **Baunhiacum**.

1321 : dans le Cartulaire de Sainte-Croix d'Orléans, Boigny est nommée **Bonhiaco** (p.540) et **Boignaco** (page 541). Ces noms sont dérivés de **Boniacus**, qui signifie « la propriété de Bonius », ce nom ayant été formé sur le surnom latin Bonus (Le Bon) ou sur le nom d'homme gaulois Bonos (explication de Jacques Soyer).

1337 : dans une charte latine, citée par M. l'abbé Rocher dans son ouvrage *Recherches historiques sur la commanderie de Boigny* (Orléans, 1865), Boigny s'écrit **Bauniacum**.

1345 : un titre du Fond de Sainte-Croix d'Orléans est intitulé *Chapelle hostel et maladrerie de Notre-Dame des Barres-les-Boigny*.

Depuis cette date, le nom du village est toujours orthographié **Boigny** dans tous les documents, notamment en 1487, 1491, 1538, etc. Quelques exemples : au XVII<sup>e</sup> s., *La Commanderie de Boigny*, arch. du Loiret, plan album VII, 37 bis. En 1755, *La Chaussée de Boigny*, arch. du Loiret, C 349.

Et puis, il y a 90 ans, par décret du 21 février 1933, Boigny prend le nom de **Boigny-sur-Bionne**.

René Sobrero, secrétaire de l'association  
Boigny Patrimoine et Histoire.

Dans le prochain numéro de l'Écho de Boigny : Le mariage de Louis VII le Jeune avec Constance de Castille (1<sup>ère</sup> partie).

<sup>1</sup> **Gentilice** se dit d'un nom, propre à la **gens** romaine, intercalé entre le prénom et le surnom (*cognomen*) de l'individu et indiquant la citoyenneté romaine. La plupart du temps, en Gaule, c'étaient des Gaulois auxquels on avait fait l'honneur de conférer la citoyenneté romaine.

# L'actualité des associations

## Les Abeilles

Nous étions présentes sur l'Île aux artistes début juillet avant de partir en vacances. Nous avons pu faire découvrir nos dernières créations aux nombreux visiteurs. Les vacances ont été propices à de nouvelles réalisations que vous découvrirez lors de notre exposition vente le samedi 25 novembre 2023 à la salle du pont.

D'ici là vous pouvez nous retrouver tous les lundis et jeudis de 14h à 17h salle du pont, place des chevaliers de St Lazare à Boigny.

Contact 02 38 75 25 10

## Bibliothèque

Cette année, la bibliothèque vous proposera des expositions, la première s'intitule : « BD et littérature ».

Prêtée par la Médiathèque Départementale du Loiret, vous pourrez la découvrir du 1er octobre au 31 décembre 2023. Il s'agit de bandes dessinées adaptant des œuvres de genres littéraires divers, ce qui permet une découverte originale de grands classiques de la littérature. Vous y trouverez sous forme de BD des romans, romans policiers, nouvelles, poèmes, contes et fables ainsi que du théâtre. Nous vous attendons le mardi de 16 h à 18 h et le samedi de 10 h à 12 h.

## Ami-Voix

La chorale Ami-Voix a repris ses répétitions le mercredi de 19h30 à 21h30 salle Ara-Martis à Marigny-les-Usages. La vingtaine de choristes serait heureuse de vous accueillir pour vous faire découvrir son nouveau programme. Nous préparons dès à présent un concert de Noël avec des chants variés issus aussi bien d'un répertoire classique que de la tradition populaire. Pour apprendre ces œuvres, notre chef de chœur met en ligne la partie musicale des différents pupitres, ainsi nous pouvons continuer notre apprentissage durant la semaine et il n'est pas nécessaire de savoir lire une partition.

Alors, l'expérience du chant choral vous tente ? Rejoignez-nous, venez chanter avec nous. Vous pouvez participer à deux répétitions avant de vous engager.

Ah ! Je ne vous ai pas dit ? Ami-Voix est une belle harmonie de gens sympathiques que vous aurez plaisir à retrouver chaque semaine.

Pour plus de renseignements vous pouvez joindre la présidente Noëlle Panis au 06 64 28 01 49

## Le Club de l'amitié

Dans un esprit convivial notre association organise, au rythme d'un événement chaque mois, des activités diverses. Si vous désirez nous rejoindre vous pouvez nous contacter, par courrier à déposer en mairie ou par téléphone au 06 15 31 18 03

Activités à venir :

Le 3 novembre repas d'automne avec animation musicale

Le 8 novembre un après-midi convivial autour d'un repas suivi d'un spectacle à Ouzouer-le-marché

Le 15 décembre goûter de Noël avec animation musicale,

Tous les jeudis après-midi, à partir du 12 octobre, les adhérents ont la possibilité de se retrouver à la salle de la Caillaudière de 14h à 17h pour jouer aux cartes et divers jeux de société.

## Vide-maison

Dimanche 1<sup>er</sup> octobre, l'association Le Donjon organisait son traditionnel vide-maisons géant. Cent-dix maisons ont participé. La météo était au rendez-vous pour permettre une belle réussite et une jolie affluence.

## Art, Musique et Loisirs

Après la pause estivale, les cours ont repris le 25 septembre. Les cours de musique sont dispensés à Boigny-sur-Bionne (place des chevaliers de St Lazare), à Marigny-les-Usages (salle Ara Martis) et à St Jean-de-Braye (château et annexe dans le parc des Longues Allées). Les cours de danse sont toujours dispensés à la salle de danse de la halle des sports de St Jean-de-Braye, 3 rue Léon Blum.

Le 9 septembre, AML était présente au forum de Boigny-sur-Bionne, l'occasion de renseigner de nombreuses familles intéressées par l'enseignement musical, ces rencontres ont permis des inscriptions pour la saison 23/24.

AML vous donne rendez-vous lors de ses prochaines prestations :

14 octobre : dans le cadre des Musicales d'Automne, concert de l'Orchestre 2<sup>e</sup> cycle, dirigé par Bruno Denis, à 20h30 à la salle des fêtes de St Jean-de-Braye.

18 novembre : Sainte Cécile à l'église St Jean-Baptiste à St Jean-de-Braye, la batterie fanfare, l'orchestre d'harmonie (direction Alain Coudrais), les chœurs de la Cantarelle et Arpeggio (direction Bruno Brouquières) vous invitent à partir de 18h pour une sérénade, suivie par la messe avec participation musicale des orchestres, et un concert par ces mêmes formations.

3 décembre : concert de l'Orchestre d'Harmonie, dirigé par Alain Coudrais à 15h30 à la salle des fêtes de Vitry-aux-Loges

10 décembre : concert de la Batterie-Fanfare dirigée par Alain Coudrais à St Pryvé, dans le cadre du Téléthon

27 janvier 2024 : concert du Nouvel An, à 19h à la salle des fêtes de St Jean-de-Braye



## La Mascarade

L'heure des comptes a sonné. Encore une saison de passée ! Trente-cinq années ont défilé sans que les plus anciens de la troupe s'en rendent vraiment compte. Bien sûr, les albums photos nous ramènent à l'évidence. Le temps passe. Mais, nous avons la chance de connaître la recette de la vie éternelle. Le chemin de la fontaine de jouvence nous l'avons tracé depuis la création de la troupe. C'est tout simple, c'est la savante alchimie entre les générations. Les plus jeunes nous apportent l'énergie et l'insouciance et les plus anciens l'expérience et la maturité. J'ai presque l'impression de parler de l'assemblage des vins, le dosage entre les petites grappes issues de jeunes sarments et les grosses grappes issues des vieux ceps.

Cette année, nous avons parfaitement illustré cette idée. Sur une même scène, nous avons regroupé toutes les tranches d'âges de la troupe. Quelle belle expérience pour nous tous.

Et comme pour faire le lien entre le passé et le présent, nous avons décidé de reprendre une pièce jouée il y a plus de vingt ans et qui avait rencontré à l'époque un vif succès.

La magie a encore une fois opéré, des salles pleines et des spectateurs visiblement très heureux de leurs soirées. Toutes les affres des années Covid sont désormais oubliées, l'énergie et l'enthousiasme ont remplacé l'inquiétude et les annulations.

Cette saison a été pour nous une franche réussite. Et comme la nature a horreur du vide, la saison prochaine est déjà bien engagée. On vous promet un beau spectacle où seuls les rires et la bonne humeur auront leur place.

Nous profitons de cet article pour dire tout le bien que nous pensons du système de réservation pour nos spectacles. Au-delà de la facilité le jour des spectacles, ce principe nous permet de gérer le remplissage de la salle, terminé les salles archi-combles où les conditions de spectacle n'étaient guère agréables pour les spectateurs. La jauge est désormais fixée à 280 spectateurs pour le confort et la sécurité de tous.

Pour rester connectés au plus près de l'info :

Retrouvez-nous sur [mascarade-boigny.jimdosite.com](http://mascarade-boigny.jimdosite.com), sur Facebook [troupelamascarade](https://www.facebook.com/troupelamascarade), ou sur Instagram [la\\_troupe\\_de\\_la\\_mascarade](https://www.instagram.com/la_troupe_de_la_mascarade)



## Comité des fêtes

Le beaujolais nouveau arrive !

Nous vous donnons rendez-vous salle du Patio jeudi 16 novembre de 18h30 à 22h30. L'ambiance sera assurée par les Vengeurs démasqués.

Nouveauté cette année, la pré-inscription est obligatoire !

En scannant le QR Code de l'affiche ou en visitant le site HelloAsso/Comité des fêtes de Boigny-sur-Bionne. Attention, le nombre de places est limité. Le règlement des consommations se fera sur place le jour J.

Nous sommes impatients de vous retrouver pour notre rendez-vous annuel de fin d'année.

Jeudi  
**16**  
NOV

Le

# BEAUJOLAIS NOUVEAU

## ARRIVE À BOIGNY-SUR-BIONNE

 **SALLE DU PATIO : DE 18H30 À 22H30**

Ambiance musicale

**VENGEURS  
DÉMASQUÉS**



Préinscription ici

PAIEMENT SUR  
PLACE

### Tarifs

- Bouteille de Beaujolais **9€**
- Verre de Beaujolais **2€**
- Boisson sans alcool **2€**
- Assiette charcuterie/fromage **8€**

AVEC LE SOUTIEN DE

**SPAR** 



BOIGNY SUR BIONNE

## Boigny Patrimoine et histoire

Dimanche 2 juillet, la sixième édition de l'Île aux Artistes fut un franc succès. L'équipe des services techniques municipaux, les élus, la trentaine de bénévoles, tous étaient présents de très bonne heure pour la mise en place. L'accueil des 56 artistes s'est fait sans encombre, même si par instants la passerelle était très encombrée. Les entrées et sorties des véhicules ont été bien régulées.

Les visiteurs (plus d'un millier) ont été enchantés par les œuvres exposées et les animations : les remue-méninges pour adultes et pour enfants ont permis à ceux qui ont le mieux répondu aux questions de gagner des cadeaux, dont un week-end gourmand offert par Espace-Temps ; les enfants se sont amusés en assemblant des legos, grâce à l'association ATL d'Olivet ; les moments musicaux nous ont fait découvrir la jolie voix d'Alex, jeune chanteur boignacien de 14 ans.

Tous ont admiré les grands animaux réalisés en papier mâché par les résidents du Hameau de Julien. Deux associations pour enfants handicapés ou malades (Des Rêves pour Yanis et Rêves d'Enfants) se partageront les 600 € de recettes de la tombola. Les lots étaient des œuvres offertes par les artistes présents.

Grâce à la collaboration des adhérents de Boigny Patrimoine et Histoire avec les bénévoles, les élus et la dynamique équipe des services municipaux, le village de Boigny a montré qu'il pouvait mettre en valeur l'Art, l'Artisanat et la Culture. Un très grand merci à tous !

Le Cahier du Patrimoine n°8, Boigny-sur-Bionne de 1945 à nos jours, sorti à temps pour la fête de l'Île aux Artistes, il est aujourd'hui disponible, comme les précédents, au magasin SPAR. Un encart y sera prochainement ajouté : M. Bernard Girard, qui habite aujourd'hui Orléans et avait neuf ans l'été 1944, raconte son arrivée à Boigny, le meurtre par les Allemands de leurs prisonniers dans le bois de Charbonnière, l'arrivée des soldats américains... Un sentiment d'incompréhension et de tristesse...

Deux des six panneaux historiques que nous avons conçus et que les services municipaux ont installés en différents endroits chargés d'histoire de notre village ont été vandalisés cet été. La municipalité a porté plainte.

Atelier de création de décorations de Noël, pour enfants et adultes au profit du Hameau de Julien. Cet atelier se tiendra salle des Bas-Prés le samedi 25 novembre, de 9h30 à 12 h et de 14h à 17h30. Chaque participant pourra réaliser ses propres décorations de Noël. Pour s'inscrire, il suffit de contacter l'association par SMS au 06 25 60 45 93 ou par e-mail [boigny.patrimoine.histoire@gmail.com](mailto:boigny.patrimoine.histoire@gmail.com).

Prochaines réunions des adhérents (ouvertes à toutes les personnes intéressées) : lundi 6 novembre, 19h30, salle du Pont. Lundi 5 février 2024, 19h30, salle du Pont, Assemblée générale et projets 2024.



# Côté sport

Le championnat par équipes Senior Plus se déroule en octobre, lançant la saison. Elle se poursuivra par les animations, tournois, championnats, tant pour adultes que pour jeunes. Le club organisera un tournoi interne d'été en juin. La finale sera jouée lors de la fête du club, qui clôturera la saison tennistique, date à définir.

N'hésitez pas à contacter Julie, présidente du Tennis Club de Boigny-sur-Bionne pour plus de renseignements. Venez supporter nos joueurs. Les plannings seront en ligne sur notre page Facebook et notre Instagram ([@Tcbb\\_45](#))

## Tennis Club de Boigny sur Bionne

Le début de saison est satisfaisant, avec 81 licenciés dont 60 adultes et 21 jeunes. Nos souhaits et objectifs pour 2023 étaient de fidéliser les licenciés ainsi que faire découvrir le tennis à de nouvelles recrues, ce qui a été fait lors d'une journée portes ouvertes début septembre. Promouvoir le tennis aux plus jeunes serait pour nous, la clé d'une augmentation de nos effectifs, ce projet est en cours de développement avec une école.

Nous avons clôturé l'année par notre AG début septembre, avec un résultat positif. Le bureau continue à dynamiser le club et contribue activement pour assurer la pérennité du club.

## Fan zone France-Italie (60-7)



## Xapet' Banda



# Travaux

## Travaux réalisés cet été

Durant l'été, plusieurs chantiers ont été réalisés : la peinture de la cage d'escalier et du couloir de l'annexe de la mairie (4 500 €), la peinture du hall de l'entrée de l'école élémentaire (2 000 €), le remplacement des vannes ECS et du faux plafond du couloir des vestiaires du Gymnase du Val de Bionne (GVB) (4 000 €), le remplacement des tiges filetées des paniers de basket du GVB (1 200 €), le remplacement des éclairages des deux salles d'activités du centre de loisirs (3 500 €), la mise en place de cabines sanitaires dans les toilettes au centre de loisirs (6 300 €), le remplacement de la climatisation de la salle de préparation froide du restaurant scolaire (11 000 €), l'installation d'une cage de protection pour la vidéo-protection (3 000 €).

## Travaux à venir

Beaucoup de choses restent encore à réaliser cette année comme la première partie du chemin des hauts, la fin du caquetoire de l'église, l'élagage des arbres sur l'île de la Bionne, la démolition de l'ancien cabinet médical, l'installation du report d'alarme à distance des chaudières des écoles et du gymnase du Val de Bionne et le remplacement de l'éclairage du GVB par des leds en plus de l'entretien normal et habituel des bâtiments et de l'espace public.

## Le caquetoire avance

Cet été, le nouveau parvis de l'église a été terminé. La rampe d'accès au bâtiment pour les personnes à mobilité réduite est terminée. Le tailleur de pierre a posé la base de la structure et le charpentier a pu installer les charpentes. Le couvreur va prendre la suite puis l'ébéniste et l'électricien pour les finitions. Les travaux devraient être terminés fin octobre.



# En bref

## Collecte de la banque alimentaire

Les 24, 25 et 26 novembre, la commune participe à la collecte de la banque alimentaire.

Les élus, les membres d'associations vous attendront devant le magasin SPAR pour collecter vos dons.

Dans ces temps difficiles pour chacun, merci d'avance pour votre générosité.

## La taxe foncière a-t-elle évoluée ?

Non, et pourtant...

Non, car depuis 2011, le taux d'imposition de la taxe foncière est resté le même à Boigny : 40,91 %. Malgré l'inflation, les élus ont fait le choix de ne pas l'augmenter.

Pourtant, notre montant prélevé est plus élevé. En effet, la taxe foncière est basée sur la valeur locative de nos biens. Cette valeur est réévaluée chaque année, en fonction de l'inflation.

Pour 2023, le Parlement a retenu une augmentation de 7,1 %. Pourquoi cette hausse automatique ? Le but de cette augmentation est d'ajuster les recettes des collectivités, elles aussi touchées par l'inflation — pour Boigny, le prix de l'électricité a bondi de plus de 30 % par exemple. Le résultat est que pour une valeur locative (base) de 1 000 € en 2022, la part de taxe foncière pour Boigny était de **409 €**, mais pour 2023, la base est réévaluée automatiquement à 1 070 €, donc la part de la taxe pour la commune passe à **438 €**, malgré les efforts des élus pour ne pas impacter les budgets des administrés.

## Ce qui change au 1<sup>er</sup> janvier 2024

Au niveau national :

Tous les ménages devront pouvoir trier leurs déchets alimentaires

C'est-à-dire que les épiluchures ne devront plus être jetées dans la poubelle des ordures ménagères mais mises dans un composteur.

Pour les propriétaires ou locataires de maisons individuelles, vous pouvez vous renseigner auprès d'Orléans Métropole et profiter de l'opération « J'adopte un composteur ».

Pour ceux, propriétaires ou locataires, qui vivent en appartement, renseignez-vous auprès de votre bailleur ou de votre syndic de copropriété.

Pour Orléans-Métropole :

Les modalités d'accès aux déchetteries et Végé'tri d'Orléans Métropole changent. Les usagers doivent s'inscrire en ligne sur le site internet [www.orleans-metropole.fr](http://www.orleans-metropole.fr) et enregistrer leur véhicule.

À compter du 1<sup>er</sup> janvier 2024, sans inscription préalable, il ne sera plus possible d'accéder librement à ces équipements.

L'inscription en ligne est possible via la page web

<https://www.orleans-metropole.fr/dechets/tri-et-dechetteries>

## Le saviez-vous ?

Vous utilisez une trottinette électrique, un mono-roue, un gyropode, un hoverboard ? Vous utilisez donc un Engin de Déplacement Personnel Motorisé (EDPM). Au regard de la loi c'est un véhicule terrestre à moteur comme un scooter, une mobylette ou une voiture et vous devez être assuré au minimum pour la responsabilité civile. Il peut arriver que l'assurance soit comprise avec votre assurance habitation mais mieux vaut vérifier.

L'assurance responsabilité civile n'est pas obligatoire pour les vélos électriques mais elle est fortement conseillée. N'oubliez jamais que vous êtes responsable des dommages que vous occasionnez aux autres.

## Végétation, trottoirs et voie publique

Chaque riverain a l'obligation de tailler ses haies et arbustes, dès lors qu'ils sont en bordure des voies publiques ou privées. Pourquoi ? Afin de ne pas gêner le passage des piétons, de ne pas constituer un danger en cachant un feu tricolore, un panneau de signalisation ou en diminuant la visibilité dans une intersection.

L'entretien des trottoirs est à la charge des riverains, le désherbage l'été, le déneigement l'hiver.

## Stationnement sur les trottoirs

Le trottoir n'est pas un lieu de stationnement. Un véhicule stationné sur un trottoir met en danger les piétons avec ou sans poussette, les personnes à la marche difficile ou en fauteuil roulant, en les obligeant à emprunter la chaussée. L'amende est de 135 € pour une voiture et 35 € pour un deux-roues.



**Du lundi au vendredi  
de 9h à 19h30**  
**le samedi  
de 9h à 13h et de 15h à 19h30**  
**et le dimanche  
de 9h30 à 12h30**



**500 Rue de Verdun 45760 BOIGNY-SUR-BIONNE**  
Tél. : 02 38 81 16 06



**Maillard Mickael**  
Plomberie Chauffage

**Création de salle de bain**  
**Entretien Installation**  
**Dépannage gaz / fioul**  
**Ramonage**

02 38 75 93 03  
06 60 11 03 83

25 rue des Hauts Bois  
45760 Boigny sur Bionne mick.maillard@wanadoo.fr



**AU PONT DE BOIGNY**  
SARL TBMG  
Michelle et Francois

2 rue de ponchapt  
45430 Checy  
www.aupontdeboigny.com

**Hotel - Bar - Restaurant**

Tel : 02 38 75 21 06  
Fax: 0238751820

**ÉTUDES - CONSEILS - CONCEPTIONS**  
**RÉALISATIONS - COORDINATIONS**  
**EXPERTISES**

**DANIEL HUSSON**

*Maître d'Oeuvre  
en Bâtiment T.C.E*

Tél. 02 38 75 08 75  
Fax. 02 38 75 08 68  
Mob. 06 08 06 55 27  
Email. daniel.husson0692@orange.fr

sur rendez-vous  
670, "Les Epoisses" - 45760 Boigny Sur Bionne



**GUICHARD PHILIPPE**

**ÉLECTRICITÉ GÉNÉRALE Neuf et Rénovation**  
Remplacement de tableau électrique et Mise en conformité  
Pose de volets roulants  
**MULTI SERVICE**  
Aménagement de combles

3 rue des Piverts  
45760 BOIGNY SUR BIONNE

**02 38 75 01 41**  
**06 13 19 47 62**



**CONCEPT ENFANCE, UNE ÉDUCATRICE  
JEUNES ENFANTS À VOTRE ÉCOUTE**

Concept enfance vous accompagne dans votre parentalité

-  Vous attendez un bébé et voulez être accompagnés ?
-  Vous êtes parents ou allez le devenir ?
-  Vous devez préparer l'arrivée de bébé ?
-  Votre enfant déborde d'émotions, vous ne savez plus comment gérer ?
-  Vous vous questionnez sur son rythme, son développement, ses apprentissages ?
-  Vous êtes en recherche de temps de parole ou de temps ludiques avec votre enfant ?

07 71 20 08 46  
www.concept-enfance.fr  
conceptenfance45@gmail.com



**VOUS ÊTES PROFESSIONNEL**

Concept enfance répond à votre demande

-  Vous avez un projet en lien avec la petite enfance
-  Vous voulez mettre en place des séances d'analyses de pratiques
-  Vous avez une question sur l'aménagement de votre espace, le développement de l'enfant, la gestion des émotions
-  Vous êtes assistants maternels

**CONTACTEZ-NOUS**

À votre domicile ou dans vos institutions sur Orléans et son agglomération.  
Orléans et agglomération  
Consultations en visio

Lundi-Vendredi : 9h - 18h  
Samedi : sur RDV

07 71 20 08 46 conceptenfance45@gmail.com www.concept-enfance.fr

# MOTRIO

simplifions l'entretien auto

# MTP 45

JORGE FONSECA

Gérant

Entretien et réparation  
toutes marques

Carrosserie

Peinture

Prêt de véhicule

Vente de véhicules  
neufs et occasions

36 rue de la Commanderie  
45760 Boigny sur Bionne

02 38 75 20 70

[contact.mtp45@orange.fr](mailto:contact.mtp45@orange.fr)

[www.ixell.com](http://www.ixell.com)

**ixell**  
La couleur passion



# BESNARD CHARPENTE

*maître artisan*



CHARPENTE - MENUISERIE - PLATRERIE - ISOLATION

# 02 38 43 75 05

*Neuf et  
Rénovation*

[www.besnard-charpente.fr](http://www.besnard-charpente.fr)

50 Le Grand Bouland 45760 BOIGNY-SUR-BIONNE



# Agenda

## Octobre

- Dimanche 15** Marche Rose avec le **Comité féminin du Loiret (COFEL)**  
Foyer socio-culturel Pierre Brûlé — à partir de 9h
- Mercredi 18** Conférence de restitution des fouilles archéologiques 2019-2021  
Foyer socio-culturel Pierre Brûlé
- Samedi 21** Assemblée Générale de la **FNACA**, salle du Patio

## Novembre

- Vendredi 3** Repas d'automne du **Club de l'amitié**, salle du Patio
- Samedi 4** Concours fédéral du **Club de pétanque**
- Mardi 7** Conseil Municipal
- Samedi 11** Cérémonie
- Dimanche 12** Bourse aux jouets organisée par l'**Association des parents d'élèves**, Foyer socio-culturel Pierre Brûlé
- Judi 16** Beaujolais nouveau avec le **Comité des Fêtes**, salle du Patio
- 24, 25, 26** Collecte de la banque alimentaire devant SPAR
- Samedi 25** Vente de Noël de l'association **Les Abeilles** salle du pont
- Dimanche 26** Repas des anciens, Foyer socio-culturel Pierre Brûlé

## Décembre

- Lundi 11** Goûter organisé par **Les Abeilles**
- Dimanche 17** Loto organisé par le **Club de pétanque**, Foyer socio-culturel Pierre Brûlé

## Janvier

- Lundi 8** Assemblée générale des **Abeilles**, salle du pont
- Judi 11** Vœux du maire salle du patio 18h30
- Tous les samedis** Marché, place des Écoles, de 8h à 12h



## Urgences

**SAMU :** 15  
**Pompiers :** 18  
112 depuis un téléphone mobile  
**Police nationale :** 17  
**Gendarmerie :** 02 38 46 83 60  
**SOS Médecin :** 02 38 54 44 44  
**Centre antipoison :** 02 41 48 21 21 (Angers)

## Bienvenue

Raphaël Motetse, le 16 juillet  
Alma Balsa Fara, le 7 août  
Miguel Pereira Le Donne, le 30 août

## Ils se sont unis

Jean-Luc Soubirou et Aurélie Joubert, le 15 juillet  
Régis Lemasson et Laura Tillet, le 26 août  
Jessy Trimardeau et Cassandra Audin,  
le 9 septembre

## Ils nous ont quittés

Gérard Ragonnet, le 4 juillet  
Jean-Claude Barber, le 24 juillet  
Carlos Dias, le 14 août



## Santé

### *Maison de Santé Pluriprofessionnelle*

5 place du Centre Bourg

#### *Médecins généralistes*

Dr. Thomas, Renier, et Bouroubi  
02 38 75 22 09

#### *Infirmier en pratiques avancées*

Emmanuel Hardy  
06 67 25 89 53

#### *Infirmières*

Marie Abeil  
06 95 72 92 56

Stéphanie Durand, Laetitia Margarido  
02 45 48 34 10

#### *Chirurgien-dentiste*

Dr. Palus  
21 rue Firmin Chappellier  
02 38 75 26 43

#### *Pharmacie*

Centre commercial rue de Verdun  
02 38 75 22 79

#### *Infirmiers*

Nathalie Manso et Lucie Leger  
22 rue de la Métairie  
06 77 34 02 09

#### *Kinésithérapeutes*

Valérie Kandoussi Chapuis,  
Christel Argenti, Thibaud Proust  
2 impasse des douves  
02 36 47 01 40

#### *Pédicure - podologue*

22 rue de la Métairie  
06 08 83 35 92

#### *Réflexologue - hypnose*

Emilie Levernier  
22 rue de la Métairie  
06 87 05 30 66

#### *Thérapeute psycho émotionnelle EMDR & thérapies brèves*

Elise Crosnier  
rue du moulin à eau  
06 28 52 01 42

#### *Psychomotricienne*

Gwenaëlle Favier  
7 rue de Verdun  
06 74 68 94 25

Alex Olivier  
LES CHOCOLATS DU CŒUR



Boutique de  
**BOIGNY-SUR-BIONNE**

1 route de Boigny - 45760 Boigny-sur-Bionne

**02 38 77 87 07**

**BOUTIQUE OUVERTE  
D'OCTOBRE À PÂQUES**

Du mardi au samedi de 10h à 18h sauf jours fériés.



**ALEXOLIVIER.FR**

